

Monsieur le Préfet,

Si les fonctions de Maire obligent souvent à faire face à des situations difficiles, elles comportent beaucoup plus rarement d'agréables missions.

C'est pourquoi, celle de vous accueillir, pour présider l'Inauguration de notre Groupe Scolaire, est particulièrement chère à l'Administrateur de cette Commune.

Si, au soir du 17 SEPTEMBRE 1944, la grande majorité de mes Compatriotes retrouvaient leurs foyers complètement anéantis, nos Ecoliers avaient, eux aussi, le triste privilège de voir leur Ecole totalement détruite et notre Mairie avait subi le même sort.

Leur reconstruction fût un des soucis essentiels de la Municipalité, qui eut à choisir entre deux solutions :

Tout d'abord, une solution de facilité : la reconstruction pure et simple des anciens locaux, avec la seule intervention de l'indemnité de dommages de guerre.

Puis une autre, plus hardie, que j'appellerai " solution d'avenir " permettant d'accueillir les Enfants d'ATTON dans les locaux scolaires suffisamment vastes et confortables que la courbe démographique nettement ascendante des naissances justifiait et imposait, mais qui, en contre-partie, exigeait des finances communales et, partant, des Contribuables un effort extrêmement lourd.

C'est à celle-ci, cependant, que la Municipalité toute entière se ralliait, et, dès SEPTEMBRE 1950, nos Architectes alertés en établissaient l'avant-projet en accord avec les directives du Ministère de l'Education Nationale.

../..

Les formalités préliminaires furent menées rapidement et, dès le printemps suivant, le projet définitif recevait la consécration de tous les Organismes intéressés à sa réalisation.

Malheureusement, entre ces deux dates, le coût de la construction s'élevait et continuait son ascension irrésistible d'une façon tellement inquiétante que nous nous demandions si la décision ainsi prise n'engageait pas dangereusement l'avenir des finances communales.

C'est à ce moment, Monsieur le Préfet, que, me confiant à vous, je vous fis part de mes angoisses et j'ai gardé le souvenir de l'entretien que vous avez bien voulu m'accorder le II AVRIL 1951, où, arrivé anxieux et inquiet dans votre Cabinet, j'en sortais gonflé à bloc et convaincu de la nécessité et de l'urgence du projet que nous hésitions à réaliser.

Monsieur le Préfet, vous aviez raison.

Je n'eus aucune peine, à mon retour, à transmettre ma foi à mes Collègues et, dans sa séance du 15 AVRIL 1951, le CONSEIL MUNICIPAL d'ATTON s'engageait définitivement dans la voie que vous m'aviez si clairement indiquée.

Les travaux furent menés à belle allure et leur synchronisation fut tellement efficace que, dès Fin Juillet, c'est-à-dire à peine plus de 13 mois après leur début, l'ensemble était entièrement terminé et prêt à être livré à sa destination.

Ce résultat vraiment remarquable, que constatent avec une amertume bien légitime nos Sinistrés, n'a été possible que par la coopération des efforts permanents de tous ceux qui ont collaboré à sa réalisation : Architectes, Entrepreneurs et Ouvriers.

../..

Je n'aurai garde d'oublier d'ajouter en bonne place à ce palmarès, ceux qui ont mis à notre disposition, en temps opportun, dans la limite de nos attributions et de nos droits, les moyens financiers sans lesquels rien de positif n'eut pu être fait.

Si l'architecture de l'ensemble est sobre, elle n'oppose aucun contraste, bien au contraire, avec le si joli cadre Mosellan où il trouve harmonieusement place.

Je souhaite et j'espère que les Enfants d'ATTON comprendront l'importance des efforts faits pour que leurs études se déroulent dans des conditions matérielles pratiques et agréables. Je suis par avance leur interprète en déclarant qu'ils manifesteront leur gratitude par une application de tous les instants, donnant ainsi satisfaction à la fois à leurs Maîtres et à leurs Parents.

Il me reste maintenant à remercier très sincèrement tous les artisans de cette belle oeuvre :

- Monsieur le Délégué Départemental,
- Messieurs les Délégués Adjointes, et
- Monsieur le Chef des Services des Bâtiments Publics, qui ne nous ont jamais ménagé ni leur aide, ni leurs conseils.
- l'Union des Coopératives de Reconstruction, dont la sage administration nous a évité les écueils,

Et puis, les Réalisateurs :

- les Architectes,
- les Entrepreneurs et leurs Ouvriers,
- les Fournisseurs du matériel scolaire,

qui, tous, ont rivalisé d'ardeur pour mener à bien l'oeuvre commune.

- Les Services de la Préfecture, grâce à l'appui desquels nous avons pu obtenir des subventions substantielles des Ministères de l'EDUCATION NATIONALE et de l'INTERIEUR.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Monsieur l'Inspecteur Primaire,
dont les conseils ont une grande part dans la réussite de nos Classes.

Monsieur GOUVY, notre Conseiller Général, qui ne ménage ni sa peine, ni son temps pour les COMMUNES de son CANTON,

Mes COLLEGUES du CONSEIL MUNICIPAL, qui m'ont grandement facilité ma tâche et dont le grand bon sens m'a été un sûr appui dans les moments difficiles,

Enfin, Monsieur le Préfet, qui avez été notre précieux guide et qui avez bien voulu élever de votre présence cette Cérémonie.

Je ne voudrais pas terminer sans faire devant vous le bilan de la reconstruction d'ATTON :

Vous pourrez, tout-à-l'heure, en parcourant le Village, mesurer l'effort accompli depuis 1948, pour sa reconstruction.

Mais, si 15 Familles ont pratiquement retrouvé leur Foyer, si 4 autres peuvent espérer l'avoir dans un avenir proche, et si les 5 Exploitations Agricoles sont virtuellement reconstruites, 27 Sinistrés attendent encore - la plupart dans des constructions provisoires dont l'inconfort s'aggrave à chaque mauvaise saison - que leurs maisons sortent de terre !!

Je sais qu'il n'a pas dépendu de Monsieur le Délégué Départemental que cette situation fut moins sombre. Je lui sais grès des efforts qu'il a toujours faits pour hâter la reconstruction du Village et de la compréhension que j'ai trouvée près des Services placés sous son autorité chaque fois que j'ai eu à y faire appel.

C'est de ce sentiment que je m'autorise pour crier l'angoisse et l'amertume de mes Compatriotes Sinistrés, devant l'état de léthargie dans lequel sont entrés les travaux depuis l'an dernier.

../..

Je vous laisse à penser ce qu'est l'état d'esprit des malheureux prioritaires de l'Ilôt N° 4, qui, depuis MARS dernier, vont d'espoirs en déceptions et qui viennent de s'effondrer en apprenant qu'aucun crédit ne sera affecté à leur ilôt cette année, détruisant ainsi des espérances aussi chères que légitimes.

Leur grand bon sens a vite calculé l'époque à laquelle ils retrouveront leurs maisons à l'allure actuelle de la reconstruction et je frémis en songeant à la conclusion à laquelle sont arrivés ceux qui ont le privilège peu enviable d'être marqués par l'âge !!

Tous les arguments qui leur ont été fournis ne les ont pas convaincus de la nécessité d'une suppression brutale de crédit, qui prolonge le sacrifice qu'ils avaient courageusement accepté et stoïquement supporté depuis 1944.

Je me refuse, pour ma part, à partager leur pessimisme et j'espère qu'autant que les moyens mis à la disposition de Monsieur le Délégué Départemental le permettront, l'année 1953 sera une année constructive et fera oublier les rancœurs et les déceptions qu'auront suscitées ses deux devancières.

Votre précense ici, Monsieur le Préfet, en ce jour faste, est pour nous tous, habitants d'ATTON, un précieux réconfort, une assurance et un gage pour l'avenir.

Au nom de toute la Population d'ATTON, et du fond du coeur : MERCI.

ATTON, le 12.10.1952

Charles BRIONNE